



Lire et Ecrire
Communauté française

ENQUÊTE **2006 / 2005-06**
SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES
EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

**Analyse synthétique des
principaux résultats statistiques ¹**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

1. CADRE GÉNÉRAL	3
2. LE 'SECTEUR DE L'ALPHA' – OPÉRATEURS ET CHAMPS D'ACTIVITÉS	4
3. LES APPRENANTES ET APPRENANTS	6
<i>Genre</i>	6
<i>Age</i>	7
<i>Nationalité</i>	7
<i>Statut des apprenant-e-s (selon la source de leurs revenus)</i>	10
<i>Proportion d'apprenant-e-s ayant un travail</i>	
<i>L'absence de données par genre</i>	
<i>Niveau de scolarité antérieur</i>	12
<i>Durée et moment de la formation</i>	13
<i>Nombre d'heures de formation suivies par semaine</i>	
<i>Moment de la formation (cours de jour / en soirée)</i>	
<i>Contrats de formation</i>	14
4. L'ENCADREMENT	16
<i>Caractéristiques des rémunéré-e-s</i>	17
<i>Caractéristiques des bénévoles</i>	18

¹ . Les données statistiques complètes sont disponibles à L & E Communautaire (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).

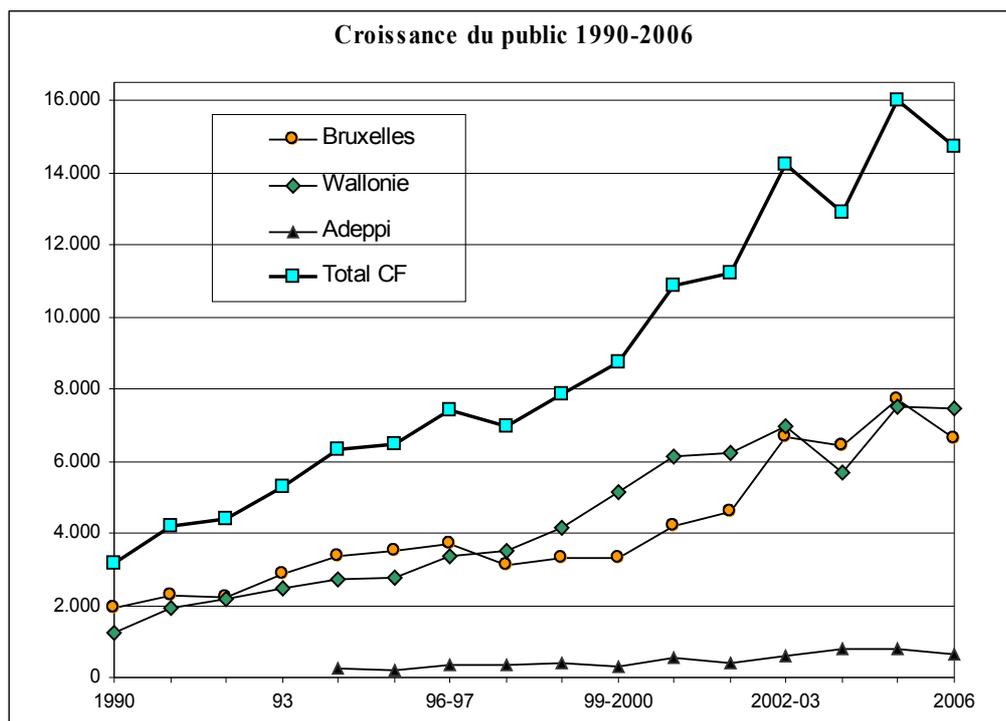
Rappelons aussi qu'une analyse détaillée de l'évolution du secteur de 1990 à 2000-01 a été publiée dans un n° spécial du *Journal de l'Alpha* (n° 128, avril-mai 2002, 40 p.).

Avant-propos

143 organismes ont participé cette année à l'enquête réalisée par *Lire et Ecrire*, soit près d'une vingtaine de moins que l'année précédente (162). C'est ce qui explique la diminution apparente du nombre d'apprenants, qui passe de 16.001 à 14.739, alors qu'en reportant seulement les données de l'an dernier pour les organismes non répondants, on observerait au contraire une croissance de près d'un millier d'apprenants.

Ce taux de réponse en 'dents de scie' (le graphique ci-dessous reflète le même phénomène pour 2003-04) porte à penser que le secteur de l'alphabétisation éprouve une certaine difficulté à se mobiliser chaque année pour réaliser l'enquête.

Le projet, actuellement à l'étude au sein du Comité de pilotage pour l'alphabétisation, d'harmoniser le questionnaire adressé aux opérateurs (par les différentes administrations, ainsi que par Lire et Ecrire pour son enquête) et d'offrir la possibilité d'y répondre via une base de données, pourrait à terme faciliter la constitution, la récolte et le traitement de ces données.



1. Cadre général

Les données de cette enquête ont été récoltées, exceptionnellement, en deux temps : en octobre 2006, puis en février 2007, si bien que certaines réponses concernent l'année sociale 2005-06, d'autres l'année civile 2006.² Par contre tout le personnel recensé, rémunéré ou bénévole, est celui qui était en activité au 30 septembre 2006.

Sur les 143 répondants, on compte 77 organismes bruxellois³, 64 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire* communautaire et l'ADEPPI, qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

Sur la période de référence, ils avaient assuré la formation de 14.739 apprenants : 6.639 à Bruxelles (45%), 7.438 en Wallonie (50,5%) et 662 qui suivaient leur formation auprès de l'ADEPPI (4,5%).

Que la diminution relative du nombre d'apprenants soit non pas réelle mais apparente, due au moindre taux de réponse déjà mentionné, est également illustré par le fait que, cette année encore, plusieurs milliers de candidats aux formations ont dû être « refusés » (au moins 2.616 à Bruxelles et 1.208 en Wallonie, ceci au minimum car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré).

Pour une large part, c'est faute de places disponibles que ces personnes n'ont pu être accueillies : « groupes complets » est un motif de refus déclaré par près de la moitié des opérateurs bruxellois, et par les trois-quarts des opérateurs wallons.

Mais il faut souligner qu'ils invoquent avec une égale fréquence le niveau de formation antérieure trop élevé des candidats, ce qui signifie que le secteur de l'alpha continue de recevoir des demandes de formations qui seraient plus adéquatement rencontrées ailleurs – demandes de français langue étrangère (FLE) de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue, ou demandes de formations de base de personnes qui se voient refoulées vers l'alpha parce que le seuil d'accès aux formations professionnelles est souvent trop élevé.

L'offre de formations de base et de FLE s'est cependant bien étoffée ces dernières années (en particulier pour le FLE dans l'enseignement de Promotion sociale), et les pratiques de réorientation, plus aisées, se multiplient.⁴

Ces pratiques de réorientation, tout comme, on le verra plus loin, le niveau de scolarité antérieure des apprenants, témoignent que les opérateurs du secteur ont poursuivi leur effort pour se recentrer sur ce qui est par définition leur public-cible : les adultes les plus démunis quant à la maîtrise des savoirs de base et les moins familiarisés avec l'écrit.

² . Près des 2/3 des réponses portent sur cette dernière année, notamment celles des asbl Lire et Ecrire.

³ . Il s'agit du nombre net d'opérateurs (les opérateurs partenaires du « Plan d'alphabétisation » bruxellois qui organisent aussi des actions en propre n'étant comptés qu'une fois).

⁴ . A noter toutefois que quasi toutes les écoles de Promotion sociale participant à l'enquête mentionnent « documents administratifs pas en règle » comme motif de refus,... ce qui limite dans certains cas les possibilités de réorientation.

2. Le 'secteur de l'alpha' – opérateurs et champs d'activités

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les actions du secteur de l'alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

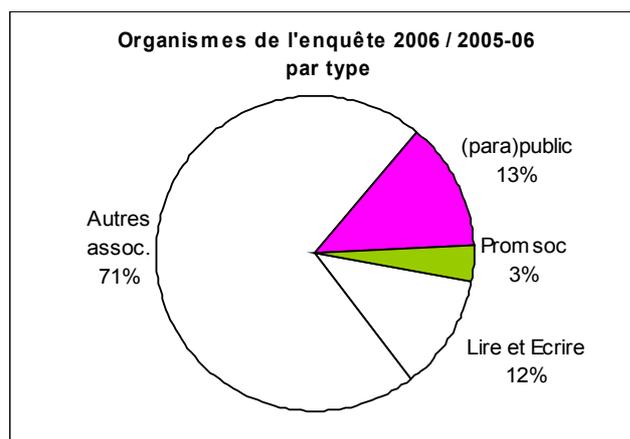
Le questionnaire adressé aux opérateurs distingue ainsi les trois catégories suivantes :

Alphabétisation proprement dite (= apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ...) pour des adultes francophones ou non, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire ni en Belgique, ni à l'étranger.

Formation de base (= poursuivre sa formation en lecture, écriture et calcul) pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB voire le CESI (ou leurs équivalents) ;

Français langue étrangère (= apprendre à parler et écrire en français) pour des adultes maîtrisant l'écrit dans leur langue maternelle.

Les deux derniers types de formation (et leur public) ne sont toutefois pris en compte dans le cadre de cette enquête que pour autant qu'ils soient réalisés par des opérateurs *organisant au moins un module d'alphabétisation au sens strict*.



Les organismes participant à l'enquête sont majoritairement des associations, mais pas exclusivement : on compte aussi des CPAS ou d'autres services créés à l'initiative de pouvoirs publics (centres pour réfugiés, foyers culturels, bibliothèques publiques, maisons de quartier, etc.), ainsi que certaines écoles de Promotion sociale⁵. Sur les 143 opérateurs concernés, on dénombre 119 associations d'initiative privée⁶, 19 organismes d'initiative publique ou parapublique et 5 écoles de Promotion sociale.

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et/ou à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, publications, production d'outils, etc.)⁷.

Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

⁵ L'enquête réalisée par L & E n'a pas pour ambition de recenser l'offre d'alpha des écoles de Promotion sociale. Néanmoins, certaines écoles qui développent un partenariat avec le secteur associatif et répondent habituellement à notre enquête sont prises en compte, de même que des associations organisant des modules de formation reconnus par la Promotion sociale (Vie féminine, par exemple).

⁶ A savoir les 17 *Lire et Ecrire* (L&E Bruxelles et 6 'locales' bruxelloises, L&E Wallonie et 8 'régionales' wallonnes, et L&E communautaire) et 102 autres associations.

⁷ C'est le cas des *Lire et Ecrire* et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le *Collectif Alpha* à Bruxelles, *Alpha-Mons-Borinage*, ou *Alpha 5000* à Namur.

Interrogés sur leur orientation principale, le domaine d'action qui résume le mieux leur objet social ou leur projet ⁸, seuls 20% des organismes déclarent en effet que c'est avant tout *l'alphabétisation*. Pour 22%, c'est *l'éducation permanente des adultes*. Viennent ensuite *l'action sociale* (11%), le *développement communautaire* (10%), *l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi* (9%). D'autres mentionnent *l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'accueil des réfugiés, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, ou encore l'enseignement* (pour les écoles de Promotion sociale), etc.

A noter que sur l'ensemble des opérateurs, plus du tiers (49) organisent une école de devoirs ; cette pratique est plus fréquente à Bruxelles (44% des opérateurs) qu'en Wallonie (23%).

Ajoutons encore qu'il est rare que les associations travaillent seules ; elles agissent très généralement en partenariat avec d'autres associations, ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les Ecoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

Cette pratique est particulièrement illustrée par Lire et Ecrire Namur (partenariat structurel avec 4 opérateurs importants de la région), par Lire et Ecrire Bruxelles, qui met en œuvre le *Plan pour l'alphabétisation* (PBA) en collaboration avec une trentaine d'opérateurs de la Région⁹, et par la création en Wallonie de « Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées », 9 plateformes sous-régionales constituées des partenaires issus de secteurs différents.¹⁰

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, etc.

Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, l'activité est valorisée par la structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

⁸ . Cela ne signifie pas nécessairement que ce soit la principale source de financement de l'organisme, ni même qu'il bénéficie d'une reconnaissance officielle à ce titre.

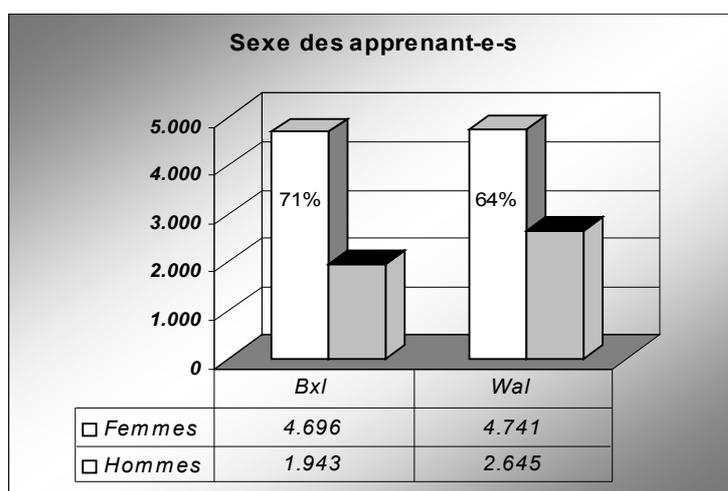
⁹ . Ainsi, sur les 2.132 apprenants qui avaient suivi en 2006 une formation dans un des organismes participant au PBA, 48% suivaient les cours auprès des locales bruxelloises de L&E, et 52% auprès de partenaires conventionnés.

¹⁰ . Le PBA et les dispositifs territoriaux wallons font l'objet du chapitre 5.

3. LES APPRENANTES ET APPRENANTS ¹¹

GENRE

Les femmes représentaient 65% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement 67%, si l'on ne tient pas compte ici du public de l'ADEPPI, qui à l'instar de la population carcérale est essentiellement masculin (94% des 662 apprenants de l'ADEPPI sont des hommes).



La sur-représentation des femmes, plus forte à Bruxelles (71%) qu'en Wallonie (64%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois (plus de la moitié !) comptent exclusivement des apprenantes femmes, alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (5 en tout, tous basés à Liège).

Toutefois, même en ne considérant que le public des opérateurs « mixtes » (c'est-à-dire en retranchant le nombre de femmes auprès d'opérateurs « seulement femmes »), les apprenantes restent majoritaires, en Wallonie et à Bruxelles, comme le montre le petit tableau ci-dessous.

Proportion Femmes / Hommes
auprès des opérateurs avec un public mixte

(NB : sans ADEPPI)	Bxl	%	Wal	%
Femmes	2.666	58%	4.443	63%
Hommes	1.943	42%	2.645	37%
	4.609		7.088	

Or ces proportions Femmes / Hommes ne sont pas des moyennes uniformisant des situations contrastées : il est effectivement exceptionnel que les apprenants masculins constituent plus de la moitié des apprenants au sein d'un même organisme (6 cas, en dehors de l'ADEPPI). Il n'y a pas non plus (faut-il le préciser ?) d'opérateur accueillant uniquement un public masculin.

Ces simples observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer plus adéquatement le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

¹¹ . Dans cette section concernant le public, les opérateurs partenaires du Plan d'alphabétisation bruxellois qui organisent des actions en propre sont comptabilisés séparément pour les unes et les autres (donc deux fois). Le nombre d'opérateurs devient ainsi 91 à Bruxelles (mais reste 63 en Wallonie, soit un total de 155 opérateurs en comptant l'ADEPPI mais pas les 3 coordinations L&E).

Un mot encore pour clôturer cette section consacrée au genre. La présence massive d'opérateurs « exclusivement femmes » à Bruxelles, et le fait qu'on en trouve très peu en Wallonie, si ce n'est dans des quartiers à forte densité de population d'origine étrangère, laisse penser qu'il s'agit là d'une adéquation – peut-être excessive ? – à un public pour lequel la mixité n'est pas la norme. Ce n'est en tout cas pas l'effet d'un recrutement spécifique du public 'femmes' par des opérateurs traditionnellement féminins. On soulignera à cet égard que des organismes tels que *Vie féminine* à Namur, ou à Verviers le *Centre Femmes* et les *Femmes prévoyantes*, comptent bon nombre d'apprenants masculins.

AGE

Au total pour Bruxelles et la Wallonie (hormis l'ADEPPI)¹², un peu plus des 2/3 des apprenants ont entre 26 et 50 ans, les moins de 25 ans constituent 18% du public, les plus de 50 ans 13%. Ces proportions sont fort similaires dans les deux Régions, et tant pour le public de L & E que celui des autres opérateurs. Elles varient également peu d'une année à l'autre.

Age	Bxl	Wal	moyenne B-W	Adeppi (données 2005)
- de 18	0,1%	1,8%	1,1%	0,5%
18-25	17%	18%	18%	29%
26-50	67%	69%	68%	68%
51 et +	16%	11%	13%	3%
Total	100%	100%	100%	100%

NATIONALITÉ

Globalement, 76% des apprenants sont de nationalité étrangère, proportion qui a peu varié depuis le début des années 90.

Plusieurs observations peuvent cependant être faites à cet égard.

La première est que les Régions diffèrent sur ce plan : la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie (70%) qu'à Bruxelles (84%), Région où la population étrangère est globalement nettement plus importante qu'en Wallonie¹³.

Le public de l'Adeppi est quant à lui habituellement constitué d'environ 45% d'apprenants belges pour 55% d'étrangers.

¹² . L'Adeppi n'a pas communiqué cette année de données détaillées pour les caractéristiques de ses apprenants, mais vu les faibles variations du critère 'âge', on peut sans risque reporter les données de l'an dernier. Notons que sous l'angle de l'âge également, son public est plus en rapport avec le profil de la population carcérale : très peu d'apprenants ayant passé la cinquantaine, et davantage de jeunes entre 18 et 25 ans (29%).

¹³ . En 2006, 27% de la population bruxelloise est de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (*source* : *Statbel*). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations.

Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

La seconde observation quant à la répartition Belges / Etrangers est qu'une large part des apprenants belges sont des allochtones ayant acquis la nationalité¹⁴. Dans leur réponse au questionnaire, les opérateurs signalent d'ailleurs fréquemment, à côté de la mention « Belge », la nationalité d'origine des apprenants.¹⁵

Ceci pose d'une manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée, et que pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées.

Le groupe verviétois *Osons en parler*, un groupe d'apprenants qui ont été à l'école en Belgique, mais y ont connu l'échec et en sont sortis illettrés, a été pionnier dans le travail de sensibilisation et d'accompagnement vers l'alpha de personnes ayant vécu des expériences similaires. D'autres initiatives du même type ont vu le jour depuis.¹⁶ On peut attendre que ces démarches, jointes à l'important travail de sensibilisation mené actuellement par Lire et Ecrire auprès d'organismes-relais¹⁷, contribueront à constituer un public plus mixte sous l'angle allochtones / autochtones.

Une troisième observation est que le secteur de l'alpha accueille un très large éventail de nationalités. A côté de celles traditionnellement présentes dans les lieux d'alpha, en lien avec les politiques déjà anciennes d'immigration de main d'œuvre (Maghreb, Turquie), on rencontre actuellement des groupes importants issus d'autres régions du monde.

Comme le montre le graphique ci-après, la situation est à cet égard assez différente à Bruxelles et en Wallonie. Dans cette dernière Région, elle fluctue également plus rapidement.

(Suite commentaire et graphique, voir page suivante)

¹⁴ Avec la simplification de la procédure de demande de nationalité (loi entrée en vigueur début 2000), le nombre annuel de nouveaux Belges est passé d'une moyenne de 30.000 dans la seconde moitié des années 90 à plus de 60.000 en 2000 et 2001, pour revenir ensuite vers un chiffre annuel de 31.000 à 35.000. (En 2005 : 11.300 à Bruxelles, et 7.660 en Wallonie – Source : Statbel)

¹⁵ . Nous n'avons pas enregistré jusqu'à présent cette information, mais la question devra à l'avenir être modifiée pour pouvoir prendre en compte ces différentes situations.

¹⁶ . Sur la genèse et l'action de 'Osons en parler', voir *Journal de l'alpha* n°142, septembre 2004, pp. 20-23. Des initiatives visant à toucher un public belge ont également fait l'objet d'articles dans le cadre de dossiers thématiques du *Journal de l'Alpha* : au Hainaut occidental (n°153 sur la Participation des apprenants, juin-juillet 2006) et à Bruxelles (n°156 sur Alpha et travail, janvier 2007).

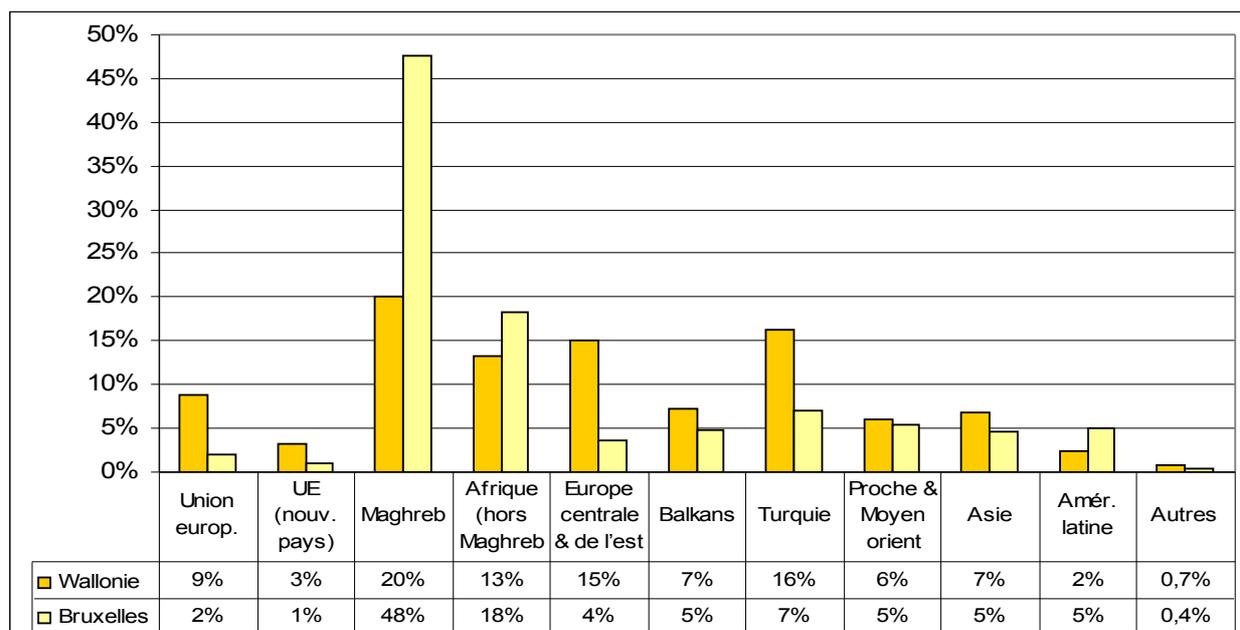
¹⁷ . Cf. la toute récente campagne *Des relais pour l'alpha* (mai 2007). Le *Guide pratique* accompagnant la campagne est disponible auprès de Lire et Ecrire ou téléchargeable à partir de son site (<http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/content/view/99/84/>).

Ainsi, du début de la décennie jusqu'à l'enquête 2003-04, les personnes originaires des pays de l'ex 'bloc de l'est' représentaient en Wallonie le groupe le plus important. Il s'est progressivement amenuisé, probablement du fait de la réorientation de ces apprenants, qui étaient généralement bien scolarisés, vers d'autres opérateurs de formation – mais aussi (ce sont les aléas des statistiques) parce que les nationaux des nouveaux pays membres de l'UE¹⁸ se retrouvent maintenant dans une autre catégorie... Ou pour encore d'autres raisons, dont l'éclaircissement réclamerait de comparer les flux migratoires.

Si les apprenants originaires de l'Europe centrale et de l'est restent proportionnellement bien plus nombreux en Wallonie qu'à Bruxelles, de même que ceux venus des Balkans et des 'nouveaux pays UE', les apprenants originaires du Maghreb ont cependant repris la 'première place' (20%) qu'ils avaient longtemps eue, suivis de près par ceux originaires de Turquie (16%).

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb étaient et restent de loin les plus nombreux (48% des apprenants étrangers), le second groupe étant constitué de personnes venant d'autres pays d'Afrique (18%). Aucun des autres groupes ne dépasse les 7% (ce qui est la proportion des apprenants originaires de Turquie).

Apprenants selon leur nationalité (regroupement par zones géopolitiques) – En %



On soulignera par ailleurs que 19% des apprenants étrangers sont des réfugiés ou des demandeurs d'asile (22% en Wallonie, 16% à Bruxelles). Cette proportion, qui fluctue au gré de la situation géopolitique et des politiques belges en matière de gestion des flux migratoires, est cette année, comme l'an dernier, en légère baisse.

L'accueil des demandeurs d'asile, candidats réfugiés, sans papiers, etc. dans les formations est une question à la fois trop complexe et trop cruciale au plan éthique pour qu'on puisse en dire autre chose, dans le cadre restreint de la présente étude, que la simple mention de leur présence, relativement importante, parmi les apprenants.

¹⁸ . Pour mémoire, pays devenus membres UE à partir de 2004 ou après : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

STATUT DES APPRENANTS (selon la source de leurs revenus)

Note méthodologique

Les catégories de statut utilisées dans l'enquête sont conçues pour être 'mutuellement exclusives', ce qui nécessite des subdivisions ordonnées qui ne sont pas forcément perceptibles dans un commentaire portant sur la fréquence des différents statuts.

Nous reproduisons donc pour information ces catégories telles qu'elles se présentent dans l'enquête.

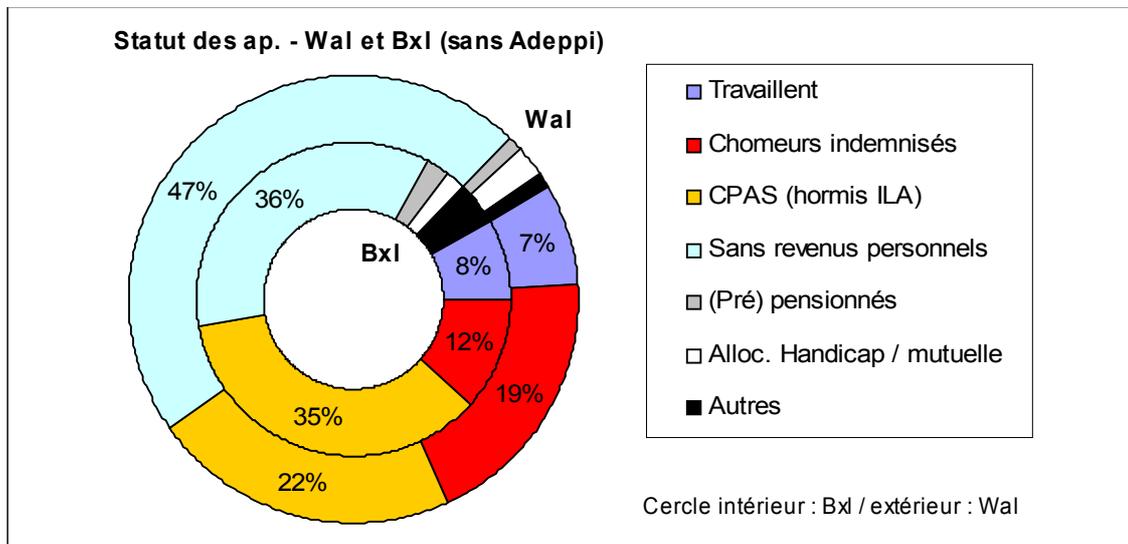
Travaillent	Chômeurs indemnisés	CPAS (hormis ILA)	Sans revenus personnels officiels					personnels Sans revenus Sous-total	(Pré) pensionnés	Allocations Handicap / mutuel.	Autres	Total
			Demandeurs d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi								
				Femmes au foyer (ou Hommes)	Etudiants & jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile 1ère phase, sans papiers, etc.					

La vaste catégorie « Sans revenus personnels » regroupe ceux et celles qui ne disposent pas personnellement d'un revenu officiel, qu'il soit lié à leur activité ou au fait d'être titulaire d'un droit à une indemnité ou allocation.. *Au sein de cette sous-catégorie* on distingue les demandeurs d'emploi (non indemnisés donc) et les non demandeurs d'emploi, sous-groupe qui comporte à son tour les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les demandeurs d'asile en 1^{ère} phase¹⁹, les 'sans papiers', ainsi que les détenus.

* *

Les deux catégories de loin les plus importantes sont d'une part les personnes qui ne disposent pas de revenus officiels de leurs propre chef (45% de l'ensemble du public), d'autre part les personnes aidées par les CPAS (26%).

Le graphique ci-dessous permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie, sans les apprenants de l'Adeppi qui sont par définition détenus.



¹⁹ . Demandeurs d'asile qui sont à ce stade en centre d'accueil ou en ILA (Initiative Locale d'Accueil, c'est-à-dire qu'un logement est mis à leur disposition par un CPAS, assorti des moyens de subsistance octroyés en nature).

Même si les proportions varient, l'ordre d'importance des différentes catégories se retrouve à l'identique dans les deux Régions (Sans revenus personnels / Revenu du CPAS / Chômage / Travail / etc.).

Ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent de plus en plus souvent avec des personnes submergées par les difficultés de leur vie quotidienne. C'est une des raisons pour laquelle les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il est impossible – et en tout cas pas souhaitable – de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée par le secteur associatif n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. En sorte que les participants trouvent un soutien et des outils pour chercher une issue à leurs difficultés dans le lieu même de leur formation, ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

Proportion d'apprenant-e-s ayant un travail

La catégorie des apprenants qui travaillent (ou du moins qui ont un travail officiel) s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000.

Cette proportion varie peu depuis lors (tantôt 7, tantôt 8%) et est très similaire dans les deux Régions. L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations dans des plages horaires compatibles pour les apprenants au travail d'une part, d'autre part pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail.

		Ap. dont statut connu	Ap. ayant un travail	%
Bruxelles	L&E et Plan	1.051	110	10%
	Autres opér.	3.838	300	8%
Wallonie	L&E et parten.	3.263	284	9%
	Autres opér.	3.225	179	6%
Total (sans Adeppi)		11.377	873	8%

Taux de réponse : 74% pour Bxl, 87% pour Wal.

En comparaison des autres opérateurs, les *Lire et Ecrire* comptent une proportion plus forte d'apprenants qui travaillent.

Elle ne dépasse toutefois pas 10% pour l'ensemble de L&E Bruxelles, 9% pour l'ensemble des régionales L&E wallonnes.

L'absence de données par genre

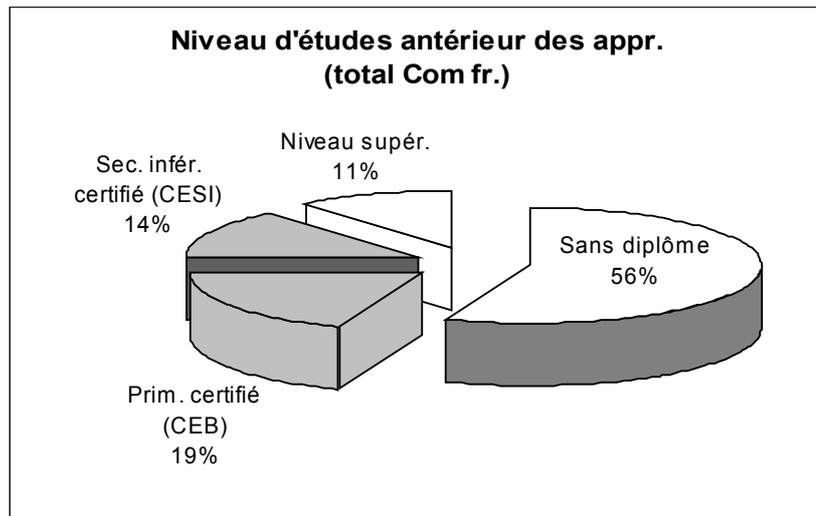
Il serait évidemment intéressant de disposer de la distinction Femmes / Hommes pour l'ensemble des données de l'enquête, mais c'est tout particulièrement pour l'analyse du statut socio-professionnel / socio-économique que le manque de cette information fait défaut. Et non seulement pour l'analyse, mais pour ce qu'on peut en retirer comme pistes pour l'action.

Pour ne citer parmi tant d'autres qu'un seul exemple, dans la poursuite du paragraphe précédent, connaître le sexe des apprenant-e-s qui travaillent serait un indice précieux pour améliorer le

recrutement de personnes ayant un emploi. Car si l'on y trouvait plus d'hommes que de femmes, ce qui serait très atypique on l'a vu, peut-être devrait-on en déduire que l'offre de cours du soir, souvent considérée comme LE moyen de rendre les formations plus accessibles à ce public, a moins de pertinence en ce qui concerne les femmes, traditionnellement plus entravées par les questions de garde d'enfants. Et par suite imaginer d'autres formules...

NIVEAU DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUR

Dans l'ensemble, plus de la moitié du public (56%) n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, le « diplôme de primaire »). En y ajoutant les 19% qui possédaient au mieux ce certificat, les 3/4 du public accueilli au cours de l'année 2006 / 2005-06 n'avaient pas dépassé le CEB.



Si la majorité des apprenant-e-s avaient donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le fait qu'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques explications.

Du milieu des années 90 jusqu'en 2001, on avait de fait assisté à une hausse constante du niveau de scolarité des apprenants. Une inversion de cette tendance s'est alors amorcée, qui se confirme encore l'an dernier, puisque l'enquête précédente, 2004-05, recensait proportionnellement moins de « sans diplôme » (48%) et plus de détenteurs du CESI (31%).

Cette évolution témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha ont pris conscience d'une certaine dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes les moins scolarisés. Mais ce recentrage n'aurait pas été possible sans le développement parallèle d'une offre de formation pouvant accueillir les apprenants qui s'adressaient au secteur de l'alpha faute de trouver place ailleurs.

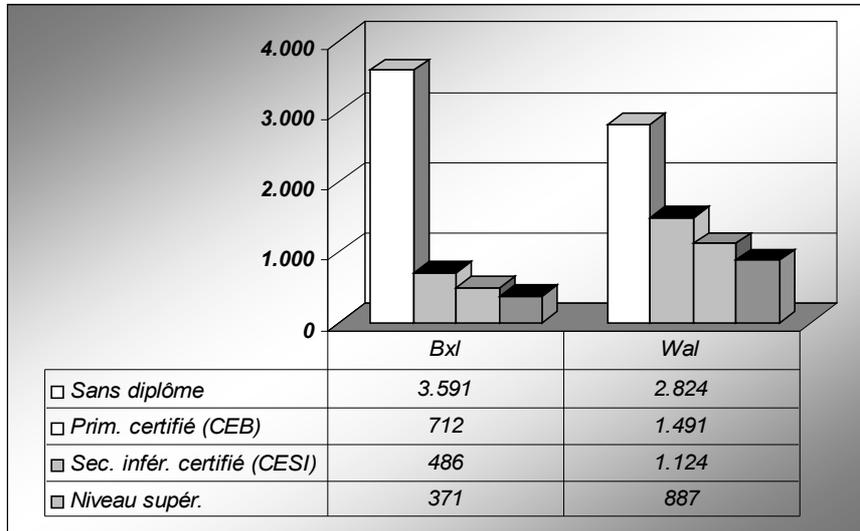
L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a en effet permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

Par ailleurs, la présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète l'élévation des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.

Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et a fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste réduite²⁰, le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Le graphique suivant montre que le niveau de scolarité antérieure des apprenants est assez différent dans les deux Régions.



A Bruxelles, 83% des apprenants ont au mieux le CEB, et parmi ceux-ci, la grande majorité n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (70% du public total). En Wallonie, 45% du public ne dispose d'aucun diplôme, et les trois autres catégories représentent quasi le double de leur proportion à Bruxelles.

DURÉE ET MOMENT DE LA FORMATION

Nombre d'heures de formation suivies par semaine

Globalement, la moitié des apprenants (51%) suivaient un horaire relativement léger, de 4 à 8 h. par semaine, ce qui est quasi la même proportion que l'an dernier.

La proportion suivant moins de 4 heures/semaine s'amenuise par contre, passant de 10% à 7%, mais avec une situation très contrastée à cet égard entre les deux régions : à Bruxelles, c'était le cas de 78 apprenants, soit à peine plus de 1%, tandis que 12% des apprenants en Wallonie suivent un horaire aussi léger.

Nbre h de fo/sem	Bxl	%	Wal	%	Total CF	%
Moins de 4h	78	1%	755	12%	833	7%
4 à 8h	4.134	68%	2.286	35%	6.420	51%
9 à 12h	909	15%	2.226	34%	3.135	25%
13 à 17h	136	2%	605	9%	741	6%
18h et plus	826	14%	596	9%	1.422	11%
Total	6.083	100%	6.468	100%	12.551	100%

Tx rép. 89%

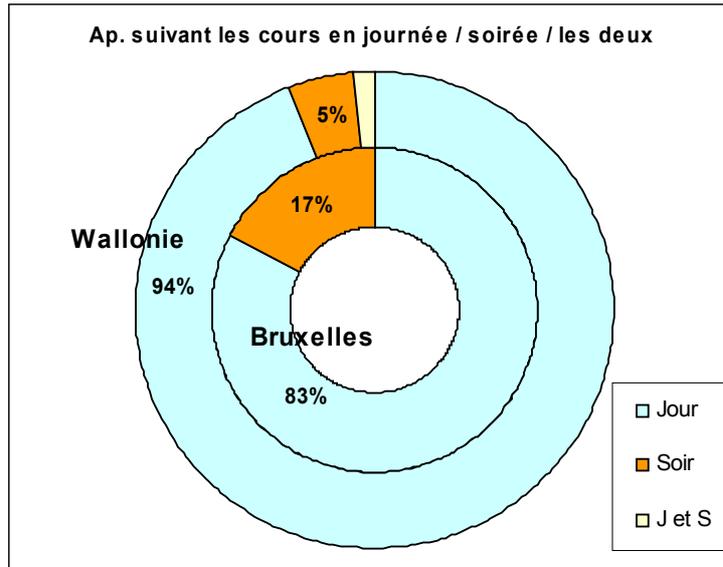
Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de disponibilités personnelles – encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix et qu'il existe donc une offre diversifiée.

²⁰ . Rappelons qu'au cours de l'année de référence, les trois-quarts des opérateurs wallons et près de la moitié des opérateurs bruxellois affichaient « complet » et devaient refuser des candidats.

A cet égard, on notera une diminution du nombre d'opérateurs offrant uniquement moins de 4h de cours/semaine – une durée que Lire et Ecrire estime généralement insuffisante pour le type de formation concernée. On ne comptait plus que 7 opérateurs avec une offre aussi réduite (1 à Bruxelles, 6 en Wallonie).

Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Globalement, 89% des apprenants suivaient les cours en journée, 10% en soirée, et 1% à la fois le jour et le soir.²¹



La participation en soirée est évidemment liée à l'importance de l'offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus difficiles à organiser.

En dehors des zones urbaines, il est également moins aisé pour les apprenants de rejoindre de tels cours.

Ceci peut expliquer qu'à Bruxelles, la proportion d'apprenants participant aux cours en soirée soit nettement plus importante qu'en Wallonie.

A Bruxelles, 25 organismes offraient des cours en soirée ; 18 en Wallonie.

L'offre de cours en soirée est nettement plus fréquente dans les formations organisées par L & E. L&E Bruxelles, qui y a consacré un effort particulier, organise des cours du soir dans chacune de ses 6 locales. Cette année, comme les deux précédentes, quasi la moitié des apprenants des locales bruxelloises de L & E (485 sur 1.026) suivaient des cours en soirée.

Toutes les régionales de L&E Wallonie organisent également des cours du soir, à l'exception de L&E Charleroi et de L&E Namur (dont les partenaires directs offrent de tels cours).

CONTRATS DE FORMATION

3.371 apprenant-e-s suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») leur permettant de bénéficier de certains avantages (rétribution horaire, remboursement des frais encourus, ...), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du Forem ou de Bruxelles-Formation.

Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants disposant d'un Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 68% à Bruxelles, et 70% en Wallonie, soit une proportion similaire ou légèrement supérieure à la proportion globale de femmes.

²¹ . Proportions établies sans compter les apprenants de l'Adeppi, pour lesquels les cours ne peuvent être organisés qu'en journée.

Bien que le nombre d'apprenants en Contrat de formation soit en augmentation constante, ils ne représentent encore que 24% des apprenants. A noter que le quart seulement des opérateurs étaient en mesure d'offrir à leurs apprenants la possibilité d'un Contrat de formation (c-à-d satisfaisaient aux critères administratifs nécessaires, qui varient d'une Région à l'autre).

Même s'il est imprudent de faire des comparaisons entre les deux Régions en cette matière (en raison de la différence des critères d'éligibilité, pour les opérateurs comme pour les stagiaires), la situation semble à cet égard nettement plus favorable en Wallonie qu'à Bruxelles, puisqu'en Wallonie 39% des apprenants ont un Contrat de formation, contre 7% à Bruxelles.

Ce qui se comprend aisément quand on sait qu'en Wallonie 23 opérateurs d'alpha sont reconnus comme Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle (OISP)²², pour seulement 9 à Bruxelles.

Lire et Ecrire Bruxelles n'étant elle-même pas reconnue comme OISP, elle n'a aucun apprenant en Contrat de formation, tandis que plus de la moitié des apprenants des régionales wallonnes de Lire et Ecrire disposaient d'un tel contrat.

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un Contrat « F 70 bis » est d'être inscrit comme demandeur d'emploi (assortie d'autres conditions, telles que le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation).

Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenant-e-s en alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel Contrat.

En effet, en additionnant les chômeurs indemnisés (15% du public), les demandeurs d'emploi non indemnisés (13%) et les bénéficiaires d'un revenu octroyé par les CPAS (26%), on atteint une proportion de 54% d'apprenants inscrits, ou potentiellement inscrits²³, comme demandeurs d'emploi.

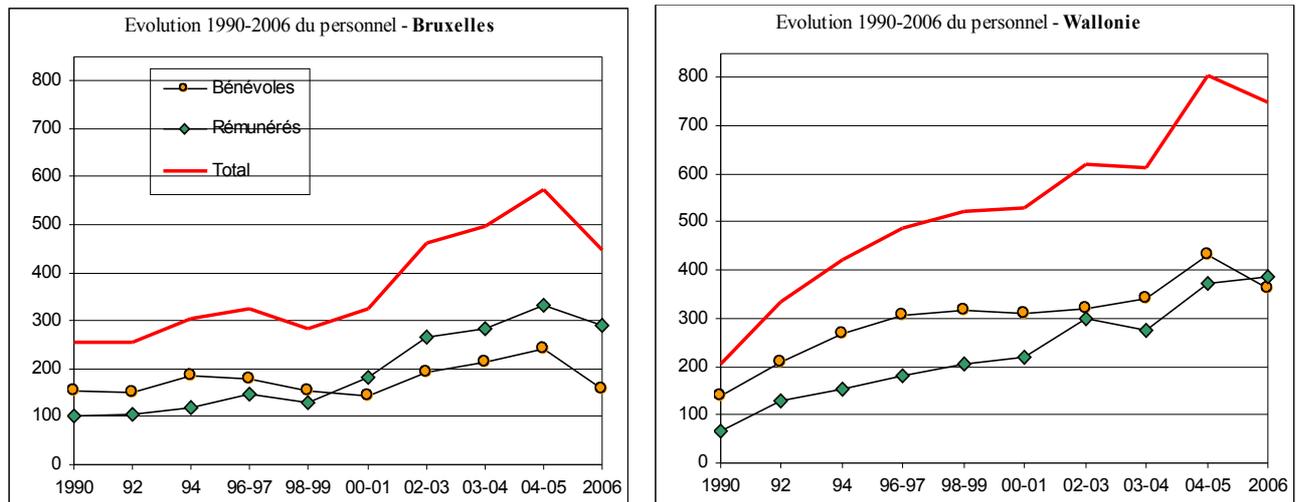
²² . Donnée pour 2005.

²³ . Cette proportion est vraisemblablement surestimée. Connaître, parmi les bénéficiaires d'un revenu octroyé par les CPAS, la part de ceux qui disposent du revenu d'intégration sociale, nous aurait fourni une indication plus précise sur les allocataires du CPAS qui sont demandeurs d'emploi. Nous avons vainement recherché cette donnée. Les résultats de l'étude commanditée pour évaluer la loi sur le revenu d'intégration (Ernst & Young) sont peu clairs et l'étude est contestée.

L'encadrement

L'enquête 2006 / 2005-06 dénombre 1.232 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, 712 rémunérés et 520 bénévoles, soit 42% de l'ensemble du personnel.

Il n'est pas pertinent de comparer en valeur absolue les données de cette année et celle de l'an dernier, du fait que la diminution apparente du personnel correspond en réalité au moindre nombre d'opérateurs ayant répondu à l'enquête (cf. le commentaire à ce propos p. 2).



Bien qu'on observe le maintien d'une proportion plus élevée de bénévoles en Wallonie (49%) qu'à Bruxelles (35%), c'est la première fois que la part du personnel bénévole en Wallonie passe en-dessous de la barre des 50%.

Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des bénévoles. Ils – et elles – ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes.

Depuis la fin des années 90 jusqu'à l'année dernière, la proportion globale de bénévoles s'était stabilisée autour d'une petite moitié du personnel (ils représentaient encore 48% lors des deux enquêtes précédentes). La chute nette enregistrée cette année mériterait qu'on l'étudie plus attentivement.

On notera que le Plan bruxellois pour l'alphabétisation coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré. Les associations L&E de Wallonie comportent par contre une proportion de bénévoles similaire à celles des autres opérateurs wallons.

Les proportions bénévoles/rémunérés évoquées jusqu'ici sont calculées sur des nombres de personnes, et doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté. Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 16% de l'ensemble du travail presté dans le secteur (20% en Wallonie, 11% à Bruxelles).

Caractéristiques du personnel

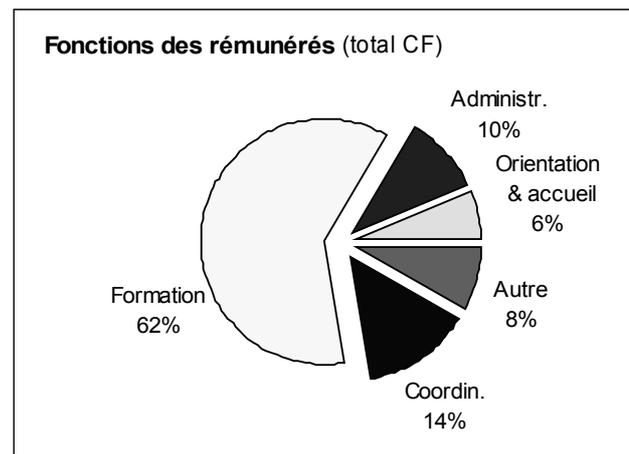
A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 76% des rémunérés et 73% des bénévoles sont des femmes.

Notons que si cette proportion est assez constante pour les bénévoles, la part des rémunérés masculins progresse régulièrement.

Caractéristiques des rémunéré-e-s :

- ✓ La majorité des rémunérés (58%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (maintenant harmonisés : ACS à Bruxelles et APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.
La proportion de personnel PRC est de 65% à Bruxelles, 52% en Wallonie.
Le personnel de Lire et Ecrire Bruxelles est constitué à 90% d'ACS, du fait que 90 postes ACS lui ont été attribués spécifiquement pour le développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

- ✓ La majorité (62%) des rémunérés sont formateurs. Toutefois, le nombre de personnes ayant principalement une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, agent de sensibilisation,...) a augmenté au fur et à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait et atteint des proportions importantes.



- ✓ 55% des rémunérés travaillent à temps plein. Cette proportion, plus importante à Bruxelles (63%) qu'en Wallonie (48%), est en progression.
- ✓ Plus des 2/3 ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 41% sont diplômés du supérieur non universitaire ; 27% sont universitaires.
- ✓ Quant à leur formation initiale, 33% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 22% de type psychologique ou sociale.

Caractéristiques des bénévoles :

- ✓ La majorité des bénévoles (83%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 13% plus de 6 h. Il est exceptionnel que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (17 personnes).
- ✓ 95% des bénévoles interviennent principalement comme formateurs.
- ✓ 60% d'entre eux collaborent aux activités depuis plus de deux ans, 27% depuis six mois à deux ans ; seuls 13% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- ✓ La majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (56%) ; 16% travaillent par ailleurs ; 9% sont chômeurs. 24% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs mais ne sont pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants,...).
- ✓ Leur niveau de formation initiale est légèrement supérieur à celui des rémunérés²⁴ : 82% ont au moins un diplôme A1, 34% étant universitaires.
- ✓ Plus souvent que les rémunérés, les bénévoles avaient suivi au départ une formation de type pédagogique (46%).

Quant à la formation du personnel, soulignons que tant les bénévoles que les rémunérés suivent régulièrement les modules spécifiques de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes 'régionales' de Lire et Ecrire et par la coordination L & E communautaire.

²⁴ . Du fait notamment d'une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation : des personnes peu diplômées, mais dont le profil correspond bien à la fonction de formateur, et qui ont suivi une formation spécifique à cette fin et bénéficient du soutien de référents pédagogiques.